

CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2014

Présents : M. DUSAUSOY/M. DUBOIS/MME LEGRAND/M. LENFANT /M. BLONDE/
M. DE PICCHI/MMES CUVILLIER /SERGEANT/
M. DUPRE/M. PETIT/M. MARCHAND/M. ROLAND
MME NEIRYNCK à partir de 19h20

Absents excusés : Alain GRISET
Virginie COINE (procuration à Madame Neiryck)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, remercie l'ensemble des conseillers de leur présence, le public ainsi que la presse et, ouvre la séance à 19 h 05.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Stéphane ROLAND, Secrétaire de séance. Ce dernier déclinant cette proposition, Madame Hélène SERGEANT accepte d'être le Secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 08 septembre 2014

Le compte rendu, ne soulevant pas de remarque, est adopté à l'unanimité (12 voix pour).

A : Point sur les actions menées depuis le précédent conseil municipal

- CAM : étanchéité, toiture, couvre mur

Les travaux sont terminés.

- 12 Rue de Wattignies : démolition terminée (Société Dorchies)

Cette question avait été abordée en 2009. La démolition est aujourd'hui terminée.

- Terrain de Foot : -Semelle fondation + muret béton, semaine 39
-Glissières métalliques, semaine 40

Ces deux réalisations sont également terminées, Monsieur le Maire espère que la sécurité de cet espace sera maintenant assurée.

- Propreté village : chaque vendredi

Monsieur le Maire informe qu'un agent d'Intermaide passe dans le village chaque vendredi pour nettoyer les trottoirs. Le démarrage est un peu difficile, mais le souhait de la municipalité est que l'ensemble du village soit nettoyé chaque vendredi.

- Abattage arbre Les Hauts de Saint Julien

Réalisation terminée.

- Désherbage cimetière et parc de jeux (deuxième phase)

Réalisation terminée.

- Renforcement toiture chalet pétanque

Réalisation terminée.

- Bilan voyage des aînés du 06 juillet à Cassel

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le bilan financier de ce voyage a été diffusé.

- Installation 2 plateaux et quai de bus, rue d'Emmerin : semaine 41

Monsieur le Maire rappelle que ces installations sont faites dans le cadre de la mise en sécurité des voies de la commune en particulier la Rue d'Emmerin.

- Radar pédagogique rue d'Ancoisne 3ème mois.

Monsieur le Maire diffuse les statistiques de la circulation de la rue de Wattignies pour le mois de septembre. Le radar est maintenant posé rue d'Ancoisne. Stéphane Roland informe que depuis le retrait du radar de la rue de Wattignies la vitesse est de nouveau augmentée. Monsieur le Maire propose que la question de l'achat d'autres radars soit posée lors du prochain conseil municipal. Daniel Petit pense que l'implantation du radar juste avant la priorité de la rue du Marais n'est pas judicieuse. Monsieur le Maire propose de le laisser 15 jours à cet endroit et de le placer ensuite de l'autre côté de la rue. Concernant la rue d'Emmerin, il propose une nouvelle campagne de sensibilisation après la mise en place des plateaux.

- **Le Prato**

Ce fut une très belle réussite.

B : Questions à examiner

- **LMCU**

- **Micro DPU Couronne Sud**

Le diagnostic territorial des déplacements a été distribué à l'ensemble des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire informe être à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions si nécessaire.

- **Schéma Aménagement numérique**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que LMCU et la région proposent une installation complète de l'ADSL pour 2020. 60 communes sont concernées par la construction d'un réseau complet. Monsieur le Maire propose qu'Henri Lenfant et Alain Dubois contactent rapidement SFR afin de leur dire que notre commune est toute disposée à recevoir les installations nécessaires.

- **SIMERE**

- **Conséquence Loi MAPAM**

Monsieur le Maire informe qu'avec la loi MAPAM le SIMERE va être dissous au 31 décembre 2014. Actuellement celui-ci rétrocède l'intégralité de la Taxe sur l'électricité aux communes; à partir de 2015 cette taxe sera encaissée par LMCU qui n'en reversera que 50% au mieux aux communes. Le solde de la trésorerie du SIMERE qui s'élève à environ 1 600 000€ va très vite être absorbé par LMCU.

- **Synthèse activité 2013**

La synthèse a été distribuée à l'ensemble des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire informe être à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions.

- **SIVOM**

- **Rapport d'activités 2013**

Le rapport d'activités a été distribué à l'ensemble des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire informe être à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions.

- **Bilan des dégradations « gens du voyage »**

Chaque élu a été destinataire du bilan financier des dégradations faites par les gens du voyage en juin dernier, qui s'élève à **45 000€ TTC**. A cela il faut ajouter le montant des réparations suite au vol de câble d'éclairage public, dont les auteurs n'ont pas encore été identifiés, soit **30 000€ TTC**. Monsieur le Maire rappelle que seules les dégradations du bungalow du football sont indemnisées pas l'assurance soit **1 709.64€TTC**

- **Location Salle Communale**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le 20 septembre dernier les 4 salles municipales ont été louées par la même famille Noyelloise (y compris la grande salle du CAM pouvant accueillir 400 personnes) Ces locations ont été faites et confirmées le 22 janvier 2014. Les conventions d'occupation spécifiant que les occupations devaient se terminer pour 23h30 ont été acceptées et signées par la famille. Plusieurs rappels ont été faits à la famille, certains directement par Monsieur le Maire. Néanmoins à 2h30 du matin les salles étaient toujours en musique. Aussi Monsieur le Maire propose à l'assemblée que cette grande salle du CAM ne soit plus réservée aux familles, mais réservée uniquement aux associations. Stéphane Roland propose de différencier pour les familles : les soirées qui seraient interdites et les vins d'honneur en journée qui seraient eux autorisés. Henri Lenfant estime que cette salle est démesurée pour un village comme le nôtre. Monsieur le Maire propose de passer au vote le retrait de la location de la grande salle du CAM aux particuliers Noyellois.

Adopté en séance à 0 voix Contre, 1 abstention, 13 voix Pour

Alain Blondé propose de revoir le cahier des charges pour la location des salles. Un travail en commission sera fait pour une présentation à un prochain conseil municipal.

- **Commission CADRE DE VIE du 13 Octobre 2014**

Alain Dubois propose de modifier le sens de l'ordre du jour et de suivre celui du compte-rendu de la commission cadre de Vie.

- **Terrain de Football**

- Décompactage et sablage : 2 opérations intégrées dans le marché d'entretien et réalisées à la demande 2880,00 € TTC pour 1 prestation. La CCDV (commission cadre de vie) a émis un avis favorable

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Comblement du fossé, Ets Duflot (qui a réalisé le creusement dudit fossé) 1080,00 € TTC, Avis favorable de la CCDV

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Eclairage : 3 entreprises ont été consultées : Inéo 12056,40 €TTC, Snel 9857,81€TTC, Sev n'a pas répondu malgré plusieurs relances. La CCDV propose de retenir l'entreprise moins-disant **SNEF**. Il s'agit du remplacement des réflecteurs (réalisation des travaux entre 4 à 6 semaines).

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix, la commande sera passée ce 15 octobre.

Alain Dubois rappelle que le Football Club a toujours un créneau horaire dans la grande salle du CAM pour s'entraîner en l'attente des réparations relatives à l'éclairage.

- **Eclairage Public : Travaux supplémentaires à la demande de la commune**

- Travaux d'entretien

Alain Dubois informe que durant les travaux de réparation effectués en Août par la Société Inéo sont apparus des problèmes supplémentaires suite à des travaux d'entretien non faits. Travaux d'entretien réalisés par INEO et qui s'élèvent à 3 241,62 € TTC.

Avis favorable de la CCDV - Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Mise en conformité : Il est apparu également que des coffrets électriques de classe 2 étaient à changer, voire à créer dans certains endroits. Travaux réalisés par Ineo pour un montant de 2782,32 € TTC

Avis favorable de la CCDV - Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Travaux à venir : Terrassement suite écrasement de fourreaux, Rond-Point des Coperches et Hauts de Saint Julien : 3 entreprises consultées, Inéo 2376,00 € TTC, Snel 1947, 00 € TTC, Sev n'a pas répondu

La CCDV propose de retenir la Société Snel. Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Remplacement de 6 ampoules (au lieu de 12), 6 projecteurs carrefour du tilleul. 3 entreprises consultées : Inéo 1737,60 € TTC (y compris nacelle), Snef 975,38 € TTC (y compris nacelle), SEV n'a pas répondu

La CCDV propose de retenir la Société Snef. Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Transfert d'un lampadaire : Snef 1037,81 € TTC (Main d'œuvre)

Avis favorable de la CCDV - Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- 12 Rue de Wattignies : réhabilitation du mur mitoyen

Il s'agit de remettre les murs au même niveau par la pose de plusieurs lits de briques, puis d'un couvre mur avec une plaque en béton et, de la pose d'un enduit après grattage. 3 entreprises ont été consultées / Stidel 8390,50 € TTC, AC Déco 8861,54 € TTC, SARL ES Bat 10962,12 € TTC

La CCDV propose de retenir l'entreprise Stidel (moins disant).

Proposition adoptée en séance à l'unanimité : 14 voix

Monsieur le Maire rappelle que ce lot avait été déclaré infructueux lors de l'ouverture des plis de l'appel d'offre relatif à la démolition de la maison.

- CAM ateliers et éclairage de la salle Alexandre Gratte

3 entreprises ont été consultées : Sev 8664,00 € TTC, A2 ENR 11026,80 € TTC, Inéo 11980,80€ TTC. Il s'agit du remplacement de l'ensemble des tubes d'éclairage, et de 6 blocs d'éclairage de sécurité pour la Salle Alexandre Gratte et, concernant les Ateliers Municipaux de l'alimentation électrique des bungalows vestiaires/sanitaires, du remplacement de trois luminaires principaux obsolètes de l'atelier, du remplacement du tableau électrique (non conforme) et enfin de l'aménagement du local à l'entrée, à savoir réalisation d'un faux plafond isolé (15m²), pose d'éclairage, prise de courant, convecteur ..

La CCDV propose de retenir l'entreprise SEV (moins disant).

Proposition adoptée en séance à l'unanimité : 14 voix

- Maison Taffin : démolition, étude de sol - principe -

Alain Dubois précise qu'il s'agit d'une décision de principe (sans connaître le coût) le dossier n'étant pas encore assez avancé pour retenir un bureau d'études. Concernant l'alignement, Monsieur le Maire confirme que nous avons eu la confirmation de LMCU qu'il n'y a pas de recul de 15 mètres si reconstruction.

Proposition adoptée en séance à l'unanimité : 14 voix

- Réhabilitation de l'Ecole A. Theeten – principe -

Alain Dubois rappelle l'audit énergétique fait en 2012. Quatre scénarios envisagés. Le coût maximum des travaux (scénario 4) s'élève à environ 500 000€H.T., avec une possibilité de subvention FERDER et FRAMEE d'environ 200 000€. Il propose une décision de principe pour la réhabilitation de l'école (dossier d'étude et de demande de subvention), il propose également que les deux logements de fonction à proximité immédiate ne soient plus mis en location, ceci afin de permettre une opération tiroir si les travaux sont réalisés.

Jacques-Olivier DE PICCHI demande, si le projet sera maintenu si les subventions ne sont pas obtenues. Monsieur le Maire précise que la question sera posée le moment venu.

Avis favorable de la CCDV - Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Terrain de jeux (espaces petits)

Il est demandé un accord sur le principe du remplacement de 3 barrières provisoires séparant le petit train de la balançoire, par des barrières plus adaptées (mobiliers urbains)

Avis favorable de la CCDV - Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Parking avant de la Mairie

Les plots en fonte reliés par des chaînes sont régulièrement accidentés par les véhicules stationnant au parking. Il est proposé le remplacement provisoire de ces plots en fonte par des plots plus légers (à une distance moindre du mur) dans l'attente de l'implantation d'un mobilier urbain plus adapté.

Avis favorable de la CCDV - Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- Toilettes sèches terrain de pétanque

La commission propose dans l'immédiat de recourir à une société spécialisée pour la prise en charge modulée (en fonction des saisons et de la fréquentation du terrain) ; le coût annoncé est très élevé. Jacques Olivier De Picchi propose une étude sur la location de toilettes mobiles.

Concomitamment la commission demande une étude en vue de la réalisation éventuelle d'un bâtiment « en dur ».

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

• Attribution IAT aux contractuels

Alain Dubois informe que les agents titulaires de la catégorie C bénéficient d'une indemnité IAT (Indemnité d'administration et de technicité) représentant un mois de salaire qui est versé mensuellement pour 60% et les 40% sont versés par moitié en juin et en décembre. La délibération prise en 2003 ne prévoit pas son versement pour les agents contractuels. La question est reportée, un chiffrage sur l'incidence financière sera réalisé. La procédure de l'indemnisation sera plus profondément étudiée afin de mettre en place des critères d'objectifs.

• Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Alain Dubois rappelle que les agents à temps non complet sont amenés à faire des heures complémentaires qui leurs sont rémunérées. Les agents à temps complet sont amenés à faire des heures supplémentaires qui sont principalement récupérées, sauf celles effectuées le dimanche et les jours fériés. Le percepteur nouvellement nommé demande que le conseil autorise le paiement de ces heures complémentaires et supplémentaires de dimanche et jour férié.

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

• Indemnités spécifiques de service (ISS) - Prime de service et rendement (PSR)

Alain Dubois informe l'assemblée qu'il s'agit du régime indemnitaire attribué au technicien de catégorie B. Le cadre d'emploi des contrôleurs de travaux et des techniciens ayant été modifié, il faut mettre à jour la délibération avec les nouveaux intitulés des grades. Il est proposé d'attribuer les Indemnités spécifiques de service (ISS) - Prime de service et rendement (PSR) au cadre d'emploi des techniciens de la catégorie B.

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

• Frais de déplacement – mandats spéciaux

Les adjoints et conseillers délégués percevant une indemnité ne peuvent prétendre au remboursement de leurs frais de déplacements effectués dans le cadre de leur délégation. Par contre il vous est proposé le remboursement aux frais réels des déplacements qu'ils pourraient effectuer pour des missions bien spécifiques (appelés mandats spéciaux).

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

• Congrès des maires de France : mode de déplacement

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la demande du percepteur il y a lieu de délibérer sur le déplacement des élus qui souhaitent se rendre au congrès et au salon des maires de France. Il propose que soit pris en charge par le budget de la commune : la

cotisation au congrès, les frais de déplacement des élus aux frais réels soit du titre de transport SNCF, soit en véhicule particulier (frais kilométriques) pour se rendre à Paris, les frais de déplacement intra-muros en taxi, ou métro, les frais d'hébergement (pour Monsieur le Maire), les frais de repas aux frais réels.

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- **Banquet des aînés du 26 octobre 2014**

Michèle Legrand, rappelle que l'animation de ce banquet sera effectuée par « Nath'Evenement ». 5 heures de spectacle sont prévues pour un budget de 2 500€. Concernant le choix du traiteur, 3 prestataires ont été consultés. Deux propositions ont été reçues, la troisième est arrivée trop tardivement. La commission propose de retenir la proposition du « Au Petit Gourmet », tout étant inclus (boisson, service, nappage), pour un coût de 32 euros par personne.

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- **Colis de Noël aux aînés**

Michèle Legrand propose d'offrir aux aînés de la commune un colis (de 2 personnes) par couple et un colis d'une personne pour celles vivant seules. La commission a reçu trois propositions : Vival, 2AD Cadeaux, La Quercynoise et, a pu constater une grande différence de prix entre la proposition Vival et 2AD Cadeaux. Malgré une nouvelle négociation la proposition Vival reste élevée. Michèle Legrand informe qu'une dégustation des produits a eu lieu avec des élus et deux agents communaux.

La commission propose de retenir la société 2AD Cadeaux. Monsieur le Maire propose un vote à bulletin secret pour déterminer le choix entre Vival et la société 2AD Cadeaux.

La proposition de la Société 2AD Cadeaux a été retenue par 8 voix (Vival 6 voix)

Adopté en séance

- **Consultation pour renouvellement du parc informatique (école et mairie)**

Henri Lenfant propose aux élus de renouveler une partie du parc informatique de la Commune selon trois critères :

- Nouveaux besoins
- Obsolescence d'un certain nombre de PCs
- Fin de support par Microsoft du système d'exploitation Windows XP d'où des risques en matière de sécurité.

La proposition est la suivante :

1. Ecole : Suite à la réunion avec l'IDEN, il est convenu qu'une étude sera faite en collaboration avec un collaborateur de l'inspection et les enseignants afin de définir les besoins et l'utilisation des postes. La date de mise en place opérationnelle du parc école est prévue pour la rentrée de septembre 2015.
2. Mairie : Suivant les critères précédemment annoncés d'obsolescence il est nécessaire de remplacer 4 postes : 1 à l'accueil mairie, 1 pour Madame Lemahieu, 1 pour Madame Barka et 1 pour Henri Lenfant. Il faut également équiper Monsieur le Maire, Monsieur Blondé et le bureau de passage élus d'un poste chacun. Une imprimante est nécessaire pour le bureau de Monsieur Blondé. Henri Lenfant propose également de faire une étude de coût pour la fourniture et l'installation fixe d'un vidéoprojecteur dans la Salle du Conseil.

En résumé, Henri Lenfant demande aux élus de donner leur accord pour l'achat de 7 PCs, d'une imprimante ainsi que l'accord pour mener une étude de prix pour la fourniture et l'installation d'un vidéoprojecteur. Les devis seront présentés au conseil municipal.

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- **Voyage découverte 2015 (école)**

Début 2014 l'équipe municipale a budgété 36 000€ pour un voyage de classe en 2015. L'équipe enseignante propose d'organiser un voyage pour 4 classes sur 5 entre le 30 mars et le 03 avril 2015. La classe de maternelle des petites et moyennes sections de Madame Henry n'est pas concernée. Les thématiques définies sont en lien avec le projet pédagogique : l'eau et les expériences étonnantes. Les enseignants de l'école Alphonse Theeten ont présenté 3 projets de voyage : Cap Monde pour un budget de 39 875€ en Ile et Vilaine, Concorde 36 305€ dans le Parc régional de Millevalches et Autrement 34 775€ en Haute Savoie. Le choix de l'équipe enseignante se porte sur la proposition de Autrement en raison de la parfaite adéquation au niveau du programme. La Commission Ecole propose donc aux élus de valider ce choix.

Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

- **Education Nationale, journée de concertation (avis A.M.F.)**

Monsieur le Maire rappelle la demi-journée pédagogique du mercredi 08 octobre mise en place par l'éducation nationale. La Municipalité a pris très vite la décision d'ouvrir le CR2M pour accueillir les enfants dont les parents n'avaient pas de mode de garde : 18 enfants présents. Une information de l'AMF (Association des Maires de France) fait état de 4 demi-journées sur l'année qui viendraient en plus des TAP. Suite au mécontentement des maires, l'IDEN que Monsieur le Maire et Henri Lenfant ont rencontré vendredi après-midi, a confirmé que pour le Nord 1 seule demi-journée était programmée sur l'année.

- **Personnalisation des Installations Municipales et des Salles de Réunions**

Alain Blondé propose de personnaliser les salles communales (réunions, de sport, des fêtes) ainsi que les lieudits, chemins, avec un explicatif sur la personne mise à l'honneur. Il propose de ne retenir que les personnalités Noyelloises décédées et de profiter de la mémoire vivante de la commune pour répertorier d'une part les sites et d'autre part les personnalités. Monsieur le Maire rappelle que Madame Lefebvre avait donné son accord afin que la salle de Tennis porte le nom de son mari, fondateur de l'association. Marc Dupré précise que le conseil municipal précédent avait validé cette proposition. L'assemblée confirme ce vote et propose qu'une date soit fixée pour l'inauguration.

- **Modalités d'inscription à titre expérimental ALSH Noël 2014 Hiver 2015**

Christelle Neiryck propose de modifier, à titre expérimental, les modalités d'inscription pour les centres de Noël 2014 et Hiver 2015 et de les fixer à la journée pour une plus grande flexibilité. Elle propose de maintenir le paiement à la réservation et de fixer comme suit les tarifs journaliers :

- Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés à Noyelles jusqu'au 03 Juillet 2015
 - Q.F. de 0 à 485 : 4.10€
 - Q.F. de 486 à 698 : 5.30€
 - Q.F. de 698 à 761 : 7.35€
 - Q.F. de 761 à 990€ : 9.00€
 - Q.F. de 991€ et + : 9.40€
- Tarifs extérieurs
 - Q.F. de 0 à 485 : 15.85€
 - Q.F. de 486 à 698 : 17.30€
 - Q.F. de 698 à 761 : 18.90€
 - Q.F. de 761 à 990€ : 20.45€

- Q.F. de 991€ et + : 22.05€

Les modalités d'inscriptions hors délais et annulations d'inscriptions restent à examiner.
Adopté en séance à l'unanimité : 14 voix

Questions diverses

Alain Dubois informe l'assemblée que concernant l'audit du service administratif, le cahier des charges a été rédigé avec l'aide du CNFPT. Il a été envoyé au Centre de Gestion du Nord qui pouvait effectuer cette mission. Le diagnostic se déroulera donc en 3 étapes, une rencontre avec les agents qui commencera le lundi 20 octobre, la réalisation du document de synthèse, puis l'accompagnement dans la mise en place. La restitution aura lieu dans le courant du mois de novembre. Le coût de cet audit est évalué à 651€ auquel il convient d'ajouter les frais de déplacements et les déjeuners sur place. Dans la continuité Monsieur Dubois propose de faire réaliser un audit pour le service animation jeunesse ainsi que pour le personnel de l'école.

Propositions adoptées en séance à l'unanimité : 14 voix

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h05.